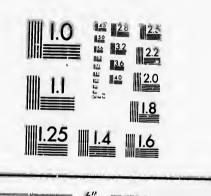
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3).



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



C) 1986

Technical end Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X	20X		24X		28X		32X
				1					
	em is filmed at the cument est filmé ລຸບ 14X			•••		26×		30X	
	Additional comment Commentaires supp								
a de la dela de	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				Pages wholly or partially obscured by erra slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pel etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.			d to t e pelure	
a	light binding may c llong interior margi la re liure serrée peu	n/ ut causer de	l'ombre ou de la			tion availa			
. //	Bound with other m Relié at ac d'autres d						entary ma ériel supp		•
	Coloured plates and Planches et/ou illus					of print va négale de	ries/ l'impress	ion	
,	Coloured ink (i.e. ot Encre de couleur (i.e				Showthr Transpar	_	Ð	8)	
	Coloured maps/ Cartes géographique	es en coule:	ır		Pages de Pages de	tached/ stachées			
	Cover title missing/ Le titre de couvertu						, stained (tachetées		ies
	Covers restored and Couverture restauré				_		d/or lamii et/ou pelli		
	Covers damaged/ Couverture endomn	nagée	8			emaged/ ndommag	ées		
	Coloured covers/ Couverture de coule	Bur			Coloured Pages de	i pages/ couleur			
rigine opy v vhich eprod	estitute has attempt el copy availeble fo which mey be biblic mey alter eny of the luction, or which m ual method of filmi	r filming. Fe ographically he images ir nay significa	atures of this unique, I the ntly change	qu'i de d poir une mod	lui a été et exempl et de vue l image rep dification de t indiqués	possible d leire qui s bibliograp produite, d dans la m	ont peut-é hique, qui ou qui peu éthode no	urer. Les etre unique peuvent uvent exig	détails es du modifi er une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

ails

du

rata

elure,

difier une nage

The Images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers ere filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or Illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated Impression, and ending on the last page with a printed or illustrated Impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, piates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images sulvantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exempiaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'iliustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

1

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière Image de chaque microfiche, seion le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, pianches, tabieaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angie supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

	,	1
1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

,

II

tic gag por je o doi

doi

cru Pat Seig

Circulaire au Clergé.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 3 décembre 1887.

- Erreur corrigée dans la circulaire 155, relative au Chemin de la Croix fait avec un crucifix bénit.
- II. Permission et indulgence de la messe du premier vendredi du mois.
- III. Soirées dramatiques et autres réunions défendues les dimanches et jours d'obligation.
- IV. Enregistrement nécessaire des personnes qui font partie d'une confrérie quelconque ayant un scapulaire.
- V. Sermons à faire par les jeunes prêtres pour 1888.
- VI. Assurance des édifices religieux.

I.

Dans la circulaire No. 155, 11 mai 1887, page 3, article 4, en mentionnant les conditions à remplir pour gagner les indulgences attachées aux crucifix bénits pour le chemin de la croix, j'ai fait une omission que je crois devoir réparer. Voici le paragraphe tel qu'il doit être lu:

"4° Pour gagner les indulgences il faut a) tenir le crucifix bénit à la main; b) réciter dévotement quatorze Pater, Ave, Gloria, en pensant à la passion de Notre Seigneur, et ensuite cinq autres Pater, Ave, Gloria,

AVEC UN AUTRE PATER, AVE, GLORIA, pour le Souverain Pontife. Cette récitation ne doit pas être interrompue au moins notablement, ou d'une manière qui détruise l'unité morale de la prière."

Les mots en caractère semi capital ont été omis par inadvertance

II.

Dans plusieurs paroisses c'est une pieuse coutume de célébrer tous les premiers vendredis du mois une messe à laquelle assistent ordinairement beaucoup de personnes, dont un bon nombre communie par dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus. Pour favoriser cette dévotion dans toutes les paroisses, communautés et collèges de ce diocèse, je permets d'exposer le S. Sacrement pendant ou aprèz cette messe, soit chantée, soit basse, et j'accorde cent jours d'indulgence à toutes les personnes qui y assisteront et prieront pour la conversion de pécheurs. La rubrique de ces messes est la même que pendant l'octave du Saint Sacrement.

III.

J'ai été informé que dans quelques paroisses de l'archidiocèse il y a eu cet été, les jours de dimanche et de fêtes d'obligation, des soirées dramatiq es et autres réunions de ce genre, dont le produit était destiné à des bonnes œuvres. Je charge MM. les curés de voir à 2 que cela n'aît plus lieu.

IV.

Le 27 avril 1887, N. S. P. le Pape Léon XIII a révoqué la permission donnée par Grégoire XVI, le 30 avril 1838 de ne pas enregistrer les noms des personnes qui sont reçues du scapulaire de Notre Dame du Mont

A, pour le Souvepit pas être interl'une manière qui

ont été omis par

pieuse coutume de du mois une messe beaucoup de perunie par dévotion cour favoriser cette communautés et exposer le S. Saesse, soit chantée, dulgence à toutes eront pour la cone ces messes est la Sacrement.

paroisses de l'are dimanche et de 1 3s et autres réudestiné à des bonrés de voir à 20

Léon XIII a répoire XVI, le 30 coms des personnes de Dame du Mont Carmel. Cet enregistrement des noms est maintenant de rigueur et vous devez enregistrer non seulement les personnes qui seront reçues à l'avenir, mais aussi pour plus grande sureté, celles qui ont été admises depuis le 27 avril dernier. Dans toutes les paroisses où cette confrérie est établie, ou s'établira dans la suite, il doit y avoir un registre pour cet effet.

Il est très désirable que même les personnes qui ont été reçues avant le 27 avril dernier se fassent inscrire.

D'après la même décision Pontificale, toutes les confréries quelconques dont les membres portent un scapulaire, doivent pareillement faire inscrire les noms des confrères. Si cette formalité n'a pas été remplie, il faut y remédier au plus tôt pour tous les membres sans exception.

V

Les sermons à faire par les jeunes prêtres pour 1888 sont:

- 1°. Ascension de Notre Seigneur.
- 2°. Devoirs des parents. (voir le décret XVI du 6e concile de Québec.)

VI.

En lisant les rapports annuels, je remarque que quelques fabriques n'ont pas assuré leurs édifices ou ne les ont assurés que pour une somme beaucoup trop faible. L'assurance mutuelle des fabriques ne prend pas de risques au delà de \$14,000, ce qui suffit pour un certain nombre d'églises; mais la plupart ont une valeur bien plus grande et dans ce cas on doit y suppléer au moyen des compagnies d'assurances.

J'invite MM. les curés à relire avec attention l'article ASSURANCE dans la "Discipline" page 14, et à en donner lecture à leurs marguilliers s'ils le jugent utile ou nécessaire.

Il va sans dire que dans le cas ou il y a un dommage partiel causé par le feu, l'assurance mutuelle des fabriques ne doit-être appelée à payer que sa quote-part si l'édifice a d'autres polices d'assurance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,

ARCH. DE QUÉBEC.

attention l'article 14, et à en donner gent utile ou né-

y a un dommage ituelle des fabrisa quote-part si

ce de mon sincère

HEREAU,

a. de Québec.

